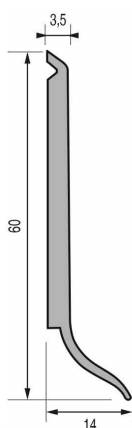
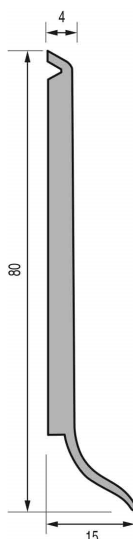
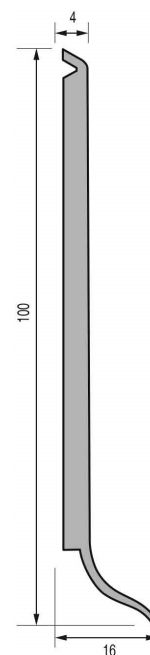


FT496 – Plinthes PVC Semi-rigide – PL60 / PL80 / PL100*Modèle PL 60**Modèle PL 80**Modèle PL 100***Descriptif**

Plinthe en PVC semi-rigide.

Protection et décoration des pieds de murs.

S'adapte à tous les revêtements de sol.

Permet le passage des câbles à son pied.

Grande flexibilité des lèvres supérieures et inférieure.

Fixation : à coller, à clouer.

Matériau résistant à l'humidité.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Matières

- PVC cellulaire semi-rigide coextrudé avec du PVC souple pour les lèvres

Références

Modèle	Couleur	Longueur	Référence
PL 60	Beige	2,20 m	18 09 510
	Blanc		18 09 520
	Gris clair		18 09 530
	Gris foncé		18 09 540
	Noire		18 09 560
PL 80	Beige		18 09 610
	Blanc		18 09 620
	Gris clair		18 09 630
	Gris foncé		18 09 640
	Noire		18 09 660
PL 100	Beige		18 09 710
	Blanc		18 09 720
	Gris clair		18 09 730
	Gris foncé		18 09 740
	Noire		18 09 760

Mise en œuvre

Préparation du support :

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support (alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options), acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas : ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.

Mise en œuvre :

- Couper le profilé à la longueur voulue.
L'utilisation du **Grugeoir réf. 18 09 200** (cf. § Options) permet de réaliser facilement les angles rentrants et les anglets sortants.
- Déposer un cordon de mastic colle **MS Polymère réf. 49 00 010** (cf. § Options) sur toute la longueur de la plinthe.
- Présenter la plinthe sur bas du mur et presser fermement sur toute sa longueur.

Ou :

- Dérouler la colle sèche **Wall-Tape R ou Wall-Tape L** en fonction de la finition du mur, (cf. § Options) sur le mur ou au dos de la plinthe.
- Ôter le film de protection sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner la plinthe en pied de mur et retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement la plinthe contre le mur.
- Une fois le film entièrement retiré, presser fermement sur toute la longueur de la plinthe.

Entretien

Pour l'entretien journalier, utiliser des produits nettoyants neutres.

Options

VHB Cleaner

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT 097



Grugeoir

- Permet une découpe facile pour la réalisation des angles rentrants et sortants
- Livré dans une mallette
- Réf. 18 09 200



Mastic colle MS Polymère

- Colle élastique et étanche à tack immédiat
- Cartouche de 290mL
- Réf. 490 00 010
- Voir FT n°555



Colle sèche Wall-Tape R

- Largeur : Voir Dinathèque
- Rouleaux de 25 ou 50 m selon modèle
- Réf. Voir Dinathèque
- Voir FT n°344



Colle sèche Wall-Tape L

- Largeur : Voir Dinathèque
- Rouleaux de 25 ou 50 m selon modèle
- Réf. Voir Dinathèque
- Voir FT n°343



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03